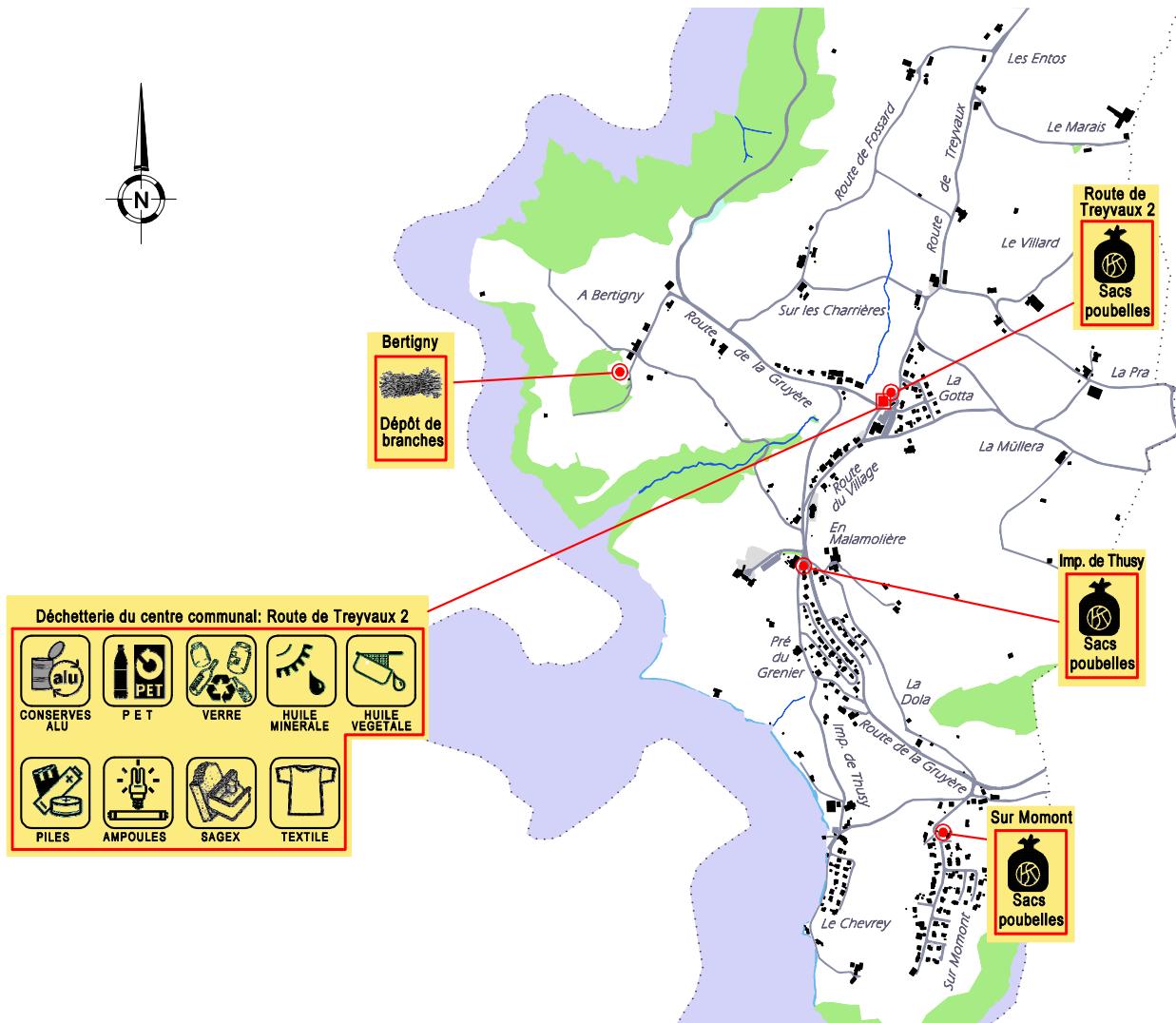


# MEMO Déchets

## Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.  
**Evitons** le gaspillage, trions et valorisons.



**Pont-la-Ville**

s a i d e f



# Informations générales



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**



## Pour rappel :

Conteneurs pour déchets ménagers:

**MOLOKS** : Route de Treyvaux

### Autres conteneurs disponibles

- aluminium, fer blanc
- ampoules et néons
- capsules de café en aluminium
- huile végétale et minérale
- pain sec - piles - sagex
- verre trié par couleur blanc, vert, brun, indéfini
- vêtements et chaussures usagés

Horaires d'ouverture:

**Du lundi au samedi: 08h00 - 20h00 (sauf jours fériés)**

Veuillez respecter les horaires par égard pour les voisins du lieu.

**MOLOKS** : Sur Momont

**MOLOKS** : Impasse de Thusy

**Poubelles à chien** : dispersées à 5 endroits sur le territoire de la commune

## Coûts pour vos déchets

Conformément au règlement communal en vigueur, une taxe de base est perçue.

Taxe annuelle par ménage CHF 100

Taxe annuelle par entreprise CHF 120

- Carte d'accès Commune de Pont-la-Ville pré-payée offerte
- Carte complémentaire CHF 20
- Taxe au poids CHF 0.60/kg (sac poubelle en vente libre **max 60 litres / idéal 35 litres**)
- Couche culotte: **CHF 50 offert** les 3 premières années de l'enfant

Vous pouvez charger votre carte pré-payée avec Poste finance, carte de crédit ou Twint en suivant le lien depuis la page d'accueil de notre site **www.pont-la-ville.ch** "je veux recharger ma carte déchets"

Portail usagers: **https://wipe.ecowaste.ch/client/pont-la-ville** ou en cash à l'administration communale aux horaires d'ouverture.

## Contact et infos

### Administration communale

Commune de Pont-la-Ville

Route de Muellera 1

1649 Pont-la-Ville

026 413 37 42

commune@pont-la-ville.ch

www.pont-la-ville.ch

### Déchetterie

Route de Treyvaux 2

1649 Pont-la-Ville

Tél. 079 384 25 71 ou 026 413 37 42

### Dépôt de gazon

Gazon, herbe, feuilles peuvent être déposés dans la fumière des agriculteurs annoncés à la commune.

Veuillez vous adresser au bureau communal.

Horaires d'ouverture:

Lundi au samedi: 08h00 - 19h00 (sauf jours fériés)

### Dépôt de branches

A Bertigny

Horaires d'ouverture :

Lundi au samedi : 08h00 - 19h00 (sauf jours fériés)

## Encombrants

Ramassage selon le calendrier annuel du MémoDéchets.

Lieu: Parking du centre communal, route de la Muellera 1, 1649 Pont-la-Ville

**Horaires d'ouverture : 13h30 à 19h30 uniquement le MERCREDI** (veille du ramassage)

**Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.**





2025

## Calendrier

## Pont-la-Ville

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M			1			
M 1	Nouvel-An		2			
J 2	Lendemain de Nouvel-An		3	1		
V 3			4	2		
S 4	1	1	5	3		
D 5	2	2	6	4	1	
L 6	Papier-carton dépôt avant 13h00 3	Papier-carton dépôt avant 13h00 3	Papier-carton dépôt avant 13h00 7	5	2	
M 7	4	4	8	6	3	
M 8	5	5	Encombrants dépôt 13h30-19h30 9	7	Encombrants dépôt 13h30-19h30 4	
J 9	6	6	10	8	5	
V 10	7	7	11	9	6	
S 11	8	8	12	10	7	
D 12	9	9	13	11	8	
L 13	10	10	14	12	9	Lundi de Pentecôte
M 14	11	11	15	13	10	
M 15	12	12	16	14	11	
J 16	13	13	17	15	12	
V 17	14	14	18 Vendredi-Saint	16	13	
S 18	15	15	19	17	14	
D 19	16	16	20	18	15	
L 20	17	17	21 Lundi de Pâques	19	16	
M 21	18	18	22	20	17	
M 22	19	19	23	21	18	
J 23	20	20	24	22	19	Fête-Dieu
V 24	21	21	25	23	20	
S 25	22	22	26	24	21	
D 26	23	23	27	25	22	
L 27	24	24	28  Papier-carton dépôt avant 13h00 26	Papier-carton dépôt avant 13h00 23	Papier-carton dépôt avant 13h00 20	
M 28	25	25	29	27	24	
M 29	26	26	30	28	25	
J 30	27	27		29 Ascension	26	
V 31	28	28		30	27	
S	29			31	28	
D	30				29	
L		31  Papier-carton dépôt avant 13h00			30	
M						



2025

## Calendrier

## Pont-la-Ville

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4	1	Fête nationale	5	3		5
S 5	2		6	4	1 Toussaint	6
D 6	3		7	5	2	7
L 7	4		8	6	3	8 Immaculée Conception
M 8	5		9	7	4	9  Papier-carton dépôt avant 13h00
M 9	6		10	8	5	10
J 10	7		11	9	6	11
V 11	8		12	10	7	12
S 12	9		13	11	8	13
D 13	10		14	12	9	14
L 14	11		15  Papier-carton dépôt avant 13h00	13	10  Papier-carton dépôt avant 13h00	15  Papier-carton dépôt avant 13h00
M 15	12		16	14	11	16
M 16	13		17	15	12	17
J 17	14		18	16	13	18
V 18	15 Assomption		19	17	14	19
S 19	16		20	18	15	20
D 20	17		21	19	16	21
L 21	 Papier-carton dépôt avant 13h00	18  Papier-carton dépôt avant 13h00	22	20	17	22
M 22	19		23	21	18	23
M 23	20		24	22	19  Encombrants dépôt 13h30-19h30	24
J 24	21		25	23	20	25 Noël
V 25	22		26	24	21	26 Saint Etienne
S 26	23		27	25	22	27
D 27	24		28	26	23	28
L 28	25		29	27	24	29
M 29	26		30	28	25	30
M 30	27  Encombrants dépôt 13h30-19h30			29	26	31
J 31	28			30	27	
V	29			31	28	
S	30				29	
D	31				30	
L						
M						



# Comment bien trier ?

## Les types de déchets



### Ordures ménagères

Les sacs-poubelle jusqu'à 60 litres peuvent être déposés dans les conteneurs aux points de collecte prévus par ma commune, selon les indications du MEMODéchets.



### PET

À la déchetterie. **ATTENTION**, les bouteilles avec le sigle PET sont admises. Les emballages PE ou PE-HD, les bouteilles d'huile, de vinaigre doivent être mises dans les sacs-poubelle.



### Aluminium et boîtes de conserve

À la déchetterie. Exemples: barquettes, canettes de boisson, boîtes de conserve, feuille d'aluminium, emballage avec le logo "alu". **ATTENTION**, les boîtes et autres récipients doivent être propres.



### Capsules en alu

À la déchetterie dans le conteneur prévu à cet effet. **ATTENTION**, les capsules en plastique ne sont pas admises.



### Huiles minérales et végétales

À la déchetterie. **ATTENTION**, videz dans les conteneurs ad hoc en veillant à bien séparer les huiles végétales (cuisine) et les huiles minérales (de graissage, de moteur...).



### Piles et accumulateurs

À la déchetterie, dans le contenant prévu à cet effet ou à rapporter en magasin et autres grandes surfaces assurant la récupération.



### Batteries d'autos

**Les batteries sont à retourner aux commerçants assurant leur récupération.** Les magasins sont tenus de les reprendre gratuitement.



### Verre

À la déchetterie, dans la benne mise à disposition. **ATTENTION, les verres propres sont à trier par couleur et les bouchons et capsules doivent être retirés.** Merci de respecter les horaires de la déchetterie.



### Peintures

Les peintures et les solvants peuvent être retournés auprès des fournisseurs spécialisés. Un contenant est également à votre disposition à la déchetterie.



### Sagex

À la déchetterie. Un conteneur est mis à votre disposition.



### Tubes lumineux (néon) / LED

A retourner aux points de vente. Un conteneur est également à votre disposition à la déchetterie.



### Textiles et chaussures

À la déchetterie. Un conteneur Croix Rouge Fribourgeoise est à disposition. Merci d'y déposer les habits et chaussures **propres et en bon état** dans des sacs fermés. Pensez également aux magasins



### Pain sec

À la déchetterie. Dans le contenant prévu à cet effet. Pas de pain moisi svp.



### Aérosols

Vider le gaz propulseur. Sont à jeter dans les sacs-poubelle. Seuls les aérosols marqués **ALU**, sans les parties en plastique, peuvent être recyclés dans le conteneur ALU.



### Flacons en plastique avec bouchon

Sont à jeter dans les sacs-poubelle des ordures ménagères. Ils peuvent être rapportés aux magasins et autres grandes surfaces assurant leur récupération.



### Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Les restes, viande, os, arrêtes, carcasses, etc, sont à jeter dans les sacs-poubelle des ordures ménagères.



### Cartouches d'encre pour imprimantes

Les cartouches de taille standard doivent être éliminées dans les sacs-poubelle des ordures ménagères. Seules les grandes cartouches sont à retourner aux points de vente.



### Papier et carton

Selon le calendrier annuel. Les papiers/cartons seront **entassés correctement**, les cartons doivent être **pliés**. Les briques de boisson, berlingots et cartons pizzas ne sont pas admis.



### Déchets encombrants combustibles

Selon le calendrier annuel. **ATTENTION**, seuls les objets qui n'entrent pas dans les sacs-poubelle des ordures ménagères de 60 litres, sont admis lors de la collecte des encombrants.



### Bois

Aux objets encombrants selon le calendrier annuel. **ATTENTION**, le bois devra être séparé des pièces métalliques, clous, charnières, crochets, etc.



### Ferraille (objets métalliques)

Aux objets encombrants selon le calendrier annuel. Tout élément métallique est accepté. Les éventuels éléments en plastique ou autres matières doivent être enlevés et déposés dans les sacs-poubelle.



### Vaisselle (porcelaine)

Aux objets encombrants selon le calendrier annuel.



### Verre plat

Aux objets encombrants selon le calendrier annuel. **ATTENTION**, les vitres doivent être séparées de leur cadre ou autres matériaux.



### Gazon

A déposer chez les agriculteurs agréés de la commune. **ATTENTION**, aucun élément non organique ne devra être déposé dans la fumière.



### Déchets compostables ménagers

Les déchets compostables ménagers ne sont pas gérés par la commune. Ils peuvent être mis dans les sacs-poubelle des ordures ménagères ou dans un composte privé.



### Branches

De petites quantités de branches, provenant de la taille habituelle des arbres ou des haies sont acceptées à Bertigny. **ATTENTION**, le gazon, litière, feuilles et bois de démolition ne sont pas admis. Merci de respecter le lieu.



### Pneus

A retourner aux points de vente.



### Plantes à incinérer

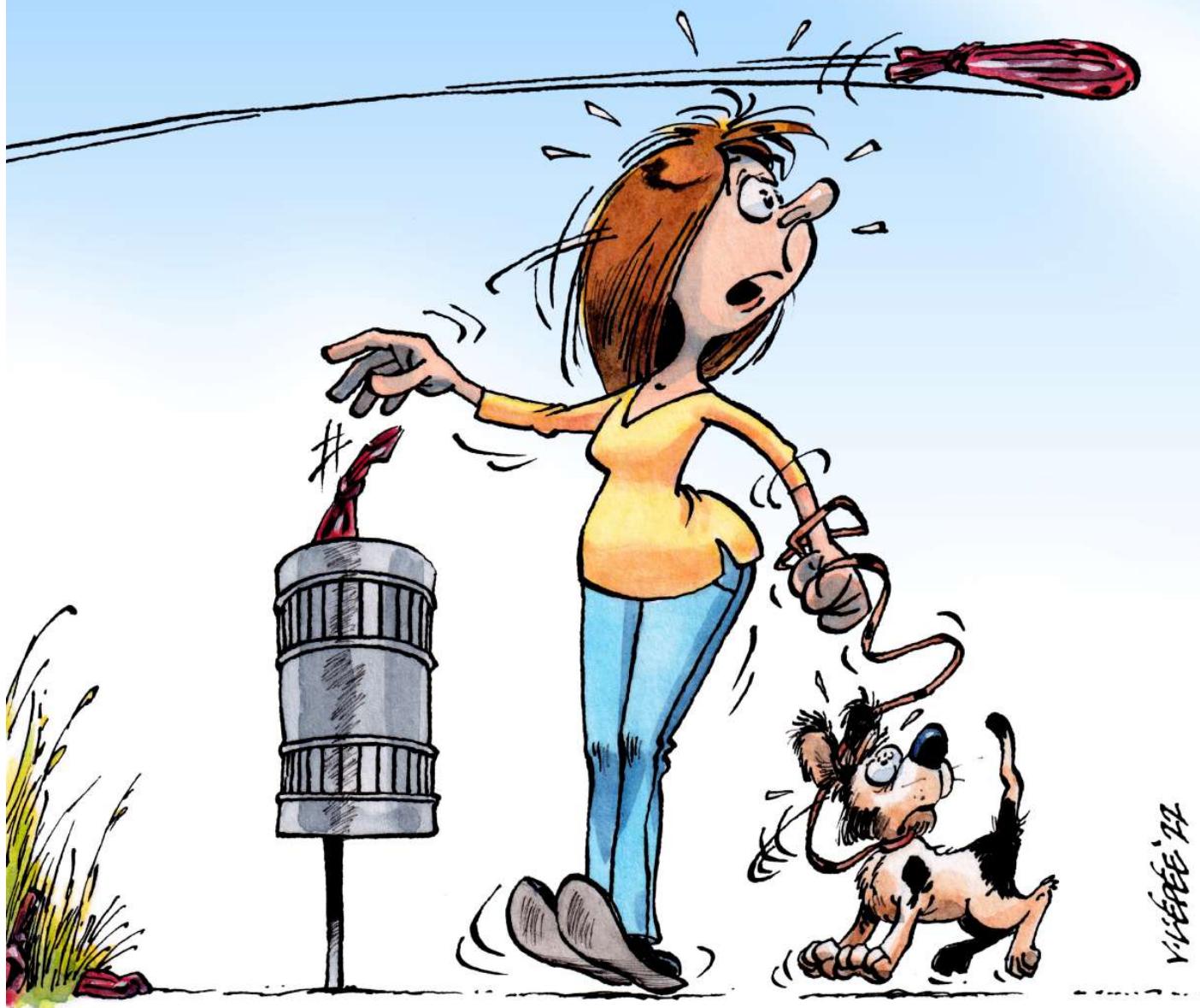
Les Séneçons Jacobées et autres adventices sont à incinérer.



### Médicaments

Sont à retourner dans les points de vente (Pharmacies).

**SACS À CROTTE**  
**À LA POURBELLE,  
PAS DANS  
LA NATURE!**



## Mon réflexe de tri à la source

- Je profite de ramener au magasin où je me rends tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre, PET, piles, appareils électriques hors d'usage, etc...
- Je choisis les objets et denrées en fonction de leur bilan écologique (économies en emballage, en énergie de production et de transport, recyclables...)
- Autant que possible, je laisse sur place les emballages de mes achats.

Lors de l'achat d'un appareil, vous payez une contribution de recyclage (CAR). Vous pouvez donc retourner gratuitement tous vos appareils électriques et électroniques usagés et leurs accessoires dans tous les points de vente de ces appareils. Les commerces sont tenus de les reprendre gratuitement et ceci sans obligation d'un autre achat.

## Dépôt de branches

(Bertigny)

- Votre carte d'accès « Gestion des déchets » de la commune de Pont-la-Ville est nécessaire pour ouvrir la barrière et ainsi accéder à la place de Bertigny.
- Seules de petites quantités de branches provenant de la taille habituelle des arbres et des arbustes et les feuilles sont acceptées sur la place.
- Le gazon, le bois de démolition ou les éléments étrangers (fil de fer barbelé, métal, plastique, etc.) sont interdits !

## Les encombrants

(Parking du centre communal, route de la Muellera 1)

Ramassage selon calendrier annuel du MémoDéchets.

**Horaires d'ouverture de 13h30 à 19h30 – uniquement le mercredi (veille du ramassage)**

**Tout objet entrant dans un sac poubelle de 60 litres est refusé !**

- Les déchets de chantier provenant de la construction, rénovation, démolition : éternit, isolation, briques, fenêtres, charpente, tuiles, meubles de cuisine ou de salle de bain, carrelage etc. doivent être éliminés via une benne de chantier ou être amenés à une décharge ad hoc.
- Les médicaments sont à retourner en pharmacie.

Pour **les objets en bon état**, pensez à faire du troc ou à les amener à un magasin de seconde main. Par exemple :

<https://larecupfr.ch> Donner gratuitement des articles inutilisés.

<https://www.coupdpouce.ch> Sur demande téléphonique ou par e-mail, service de ramassage à domicile pour collecter les objets dont vous voulez vous séparer.

**Communauté d'Emmaüs Fribourg** Brocante- Récupération de matériaux et recyclage - Seconde main - Bouquinerie

Nous avons besoin de la participation de chaque citoyen pour trier les déchets et les acheminer au bon endroit. L'environnement et les finances communales se porteront mieux si vous suivez ces consignes.